



Dossier surendettment en cour menace d'huissier

Par **cathytara**, le **08/05/2012** à **12:50**

Bonjour,

Mon mari et moi avons un dossier de surendettement en cour, nous avons reçu l'attestation de dépôt le 12 avril, mais un de nos créancier poursuit la procédure, il nous a prévenu que nous aurions bientôt la visite d'un huissier pour saisir nos meubles, mon mari est invalide à 80% pour une sclérose en plaque cette situation ne fait qu'aggraver sa santé et moi j'ai très peur je l'avoue, nous sommes prêt à régler une certaine somme dans la mesure de nos moyens. J'aimerais savoir combien de temps nous avons à partir du début de la procédure car la banque de France à encore 2 mois pour nous donner leur réponse. Merci de votre aide.